https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-6-avril-2020-modifiant-larrete-du-30-mars-2020-pris-en-application-de-larticle-1er-de-la-loi-n-2020-289-du-23-mars-2020-de-finances-rectificative/
Arrêté du 6 avril 2020 modifiant l'arrêté du 30 mars 2020 pris en application de l'article 1er de la loi n° 2020-289 du 23 mars 2020 de finances rectificative
06/04/2020
L'arrêté du 6 avril 2020 remplace l'annexe de l'arrêté du 30 mars 2020 pris en application de l'article 1er de la loi n° 2020-289 du 23 mars 2020 de finances rectificative qui prévoit la position tarifaire de différents produits à usage médical dans le contexte de la crise sanitaire de Covid-19.